

PRÉPARER LE PASSAGE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

Cette formation traite tous les aspects des commissions sécurité et leurs actions dans le cadre de projets de travaux ou lors des visites de contrôle.

Objectifs opérationnels

- Préparer le passage de la Commissions de sécurité pour les visites d'ouverture, de réception de travaux, ainsi que pour les visites périodiques et inopinées

Public Concerné

- Exploitants d'Établissements Recevant du Public (ERP)
- Élus locaux
- Agents des Collectivités territoriales ou locales
- Gestionnaires de patrimoine immobilier

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Objectif de la réglementation incendie ERP

Acteurs concernés, missions, responsabilités

Fonctionnement de la Commission de sécurité et implication de l'exploitant

Les différents types de visites :

- Visite de contrôle à la demande du Maire
- Visites d'ouverture et de réception de travaux
- Visites périodiques
- Visites inopinées

Attentes de la Commission de sécurité incendie

- Examen du registre de sécurité incendie et des documents annexes
- Contrôle de la conformité et de la vérification périodique des installations techniques
- Contrôle de la formation du personnel de l'établissement sur les mesures de prévention et de la sur la conduite à tenir en cas d'incendie
- Consignes de sécurité incendie et celles adaptées à l'évacuation des PMR

Déroulement de la vité de l'établissement (préparation et prise en compte des observations)

Gestion des avis de la Commission de sécurité incendie et de la décision du Maire

- Procès verbal de la Commission
- Notification des résultats de la visite à l'exploitant
- Gestion des non-conformités
- Dérogations
- Schémas directeurs de mise en sécurité incendie
- Échéanciers de travaux
- Recours gracieux et administratifs

Responsabilités de l'exploitant et sanctions administratives et pénales encourues

Mises en situation d'une visite de la Commission de sécurité incendie (jeux de rôle)

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'examen du registre de sécurité et des documents annexes (procès-

verbaux de comportement au feu des matériaux, rapports de visite techniques, entretien, maintenance et vérification) et de mises en situation avec jeux de rôle.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com